

COMMUNE DE PONT DE CHERUY **BUDGET PRINCIPAL**

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES **2021** **(ROB)**

La commune de Pont de Chéruy se situe à 25 km de Lyon.

Bénéficiant de la proximité d'infrastructures (aéroport, gare TGV, autoroutes) et de l'agglomération lyonnaise, elle a su attirer de nouvelles populations et activités.

Au vue du dernier recensement, elle compte 5 814 habitants. Elle s'est progressivement transformée au profit des activités de service et de logements.

Elle est membre de la Communauté de Commune "Lyon Saint Exupéry en Dauphiné".

Les principales orientations budgétaires proposées au titre de l'année 2021 sont axées sur les trois engagements suivants :

- ▶ Limiter l'augmentation de l'endettement**
- ▶ Ne pas augmenter la pression fiscale**
- ▶ Réaliser les travaux nécessaires en fixant les priorités tout en maintenant très rigoureusement les dépenses de fonctionnement**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Il faut rappeler le contexte financier particulièrement contraint dans lesquelles se trouvent les collectivités aujourd'hui. Afin de réduire le déficit public, l'état opère une diminution drastique de ses dotations aux communes. La dotation globale de fonctionnement de la commune a diminué et passe de 1 116 258 € en 2014 à 885 000 € en 2021 soit une perte pour la commune de 281 258 €

L'exercice 2020 est inédit dans l'histoire des collectivités territoriales. La crise COVID dure depuis le mois de mars 2020.

La commune a, dans le nouveau contexte sanitaire, adopté de multiples mesures destinées à garantir la protection des personnes et la continuité des activités dans les domaines administratif, enfance, culturel social et scolaire.

L'exercice 2021 devra être engagé sur des bases prudentes, en assurant la continuité des activités, en poursuivant les projets engagés.

Les dépenses totales des exercices 2019 et 2020 sont les suivantes :

Exercice 2019.....	6 493 113.61 €
Exercice 2020.....	6 289 708.00 €

Soit une baisse constatée pour 2020 de 3.20 % due principalement à la baisse des charges générales afférentes au COVID (44 000 €), et la dotation aux amortissements concernant la redevance due au Service Départemental d'Incendie et de Secours qui s'est terminée en 2019 (165 000 €)

Les dépenses réelles de fonctionnement des exercices 2019 et 2020 sont les suivantes : (hors écritures d'ordre)

Exercice 2019.....	6 014 194.38 €
Exercice 2020.....	5 869 708.47 €

I - CHARGES A CARACTERE GENERAL

Achat de petit matériel, entretien des bâtiments et terrains, des véhicules communaux, fluides, charges immobilières, assurances, restauration scolaire, fournitures scolaires et administratives, frais d'actes et contentieux, frais de télécommunication, taxes foncières.

Exercice 2019.....	1 858 238.23 €
Exercice 2020.....	1 813 816.93 €

La participation de la Commune aux frais de fournitures scolaires s'élevait à 35 € par élève pour les écoles élémentaire et maternelles pour l'exercice 2020 soit 26 285 €. Pour 2021, le montant s'élèverait à 25 550 € (730 élèves x 35 €)

Concernant l'exercice 2021, les charges générales subiront une hausse compte tenu de l'augmentation estimée des fluides, des charges liées au développement important des différentes structures municipales permettant ainsi un meilleur service à la population. Les effets COVID seront encore présents sur l'accompagnement des mesures barrière afin de préserver la santé des agents et des usagers.

II -CHARGES DE PERSONNEL

,

▶ Exercice 2019	=	3 547 654.88 €.
▶ Exercice 2020	=	3 425 742.28 €.

Baisse due principalement à une diminution du personnel non titulaire (emploi d'été), départ de 3 agents titulaires (Dôme pontois) et baisse du contrat d'assurance garantissant le remboursement maladie

En 2021, ce chapitre devrait subir une hausse compte tenu de la revalorisation des grilles indiciaire.

Il faut savoir :

Le service enfance-jeunesse de la commune comprend tous les services à la population concernant les 0-17 ans.

- La structure multi-accueil (halte-garderie) : 31 places par jour pour les enfants âgés de 0 à 4 ans.
- Le centre de loisirs sans hébergement "Les P'tites Canailles": 65 places pour les enfants de 4 à 12 ans.
- Le secteur jeunes : 36 places (de 12 à 17 ans).
- Les restaurants scolaires : en moyenne 280 repas servis par jour sur 5 sites.
- Garderies périscolaires : en moyenne 80 enfants inscrits chaque jour
- Transports scolaires : plus d'une centaine d'enfants, ce qui nécessite deux rotations du bus matin et soir.

L'arrivée importante de nouvelles familles sur la commune a généré une augmentation significative des services scolaires (restauration, transport et garderie).

Les structures d'accueil telles que la Halte Garderie, le Centre de Loisirs et le Secteur Jeunes, font partie du contrat enfance-jeunesse qui permet de percevoir des subventions de la part de la Caisse d'allocations familiales au niveau du fonctionnement.

III - CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce chapitre regroupe notamment les indemnités et frais de mission des Maires et Adjointes, les contributions aux différents syndicats et organismes communaux, la subvention au CCAS, la participation aux frais du S.D.I.S et les subventions aux différentes associations.

D'un montant réalisé de 508 800 € en 2020, les prévisions seront du même ordre en 2021.

En 2021, la subvention pour le Centre Communal d'Action Sociale devrait être de l'ordre de 34 000 € identique aux exercices 2019 et 2020.

IV - ETAT DE LA DETTE

Conformément aux prévisions budgétaires 2020, 3 emprunts ont été contractés au cours de l'exercice :

- 1 000 000 € : Remboursement à l'EPORA
- 180 000 € : Acquisition d'une balayeuse
- 300 000 € : Acquisition ex laboratoire

	<u>Intérêts</u>	<u>Capital</u>	<u>Annuités</u>
Exercice 2019	95 899 €	563 805 €	659 704 €
Exercice 2020	90 626 €	588 572 €	679 198 €
Exercice 2021	95 000 €	615 000 €	710 000 €

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Encours de la dette	3 859 136	4 108 515	4 996 069
Nombre d'habitants	5 674 (source INSEE)	5 814 (source INSEE)	5 814 (source INSEE)
Ratios	680 € /habitant	706 €/habitant	859 €/habitant

La moyenne nationale des communes de strate identique est de 1 000 €/habitant

FONCTIONNEMENT RECETTES

Les recettes principales de la commune constatées au terme de l'exercice 2020 sont les suivantes :

		<u>Prévu BP 2020</u>	<u>Réalisé 2020</u>
70	Produits des services	893 000	795 942.13
73	Impôts et taxes	3 646 000	3 704 808.44
74	Dotations et participations	2 120 000	2 250 477.67
752	Revenu des immeubles et divers	120 000	125 060.79
758	Produits divers	10 000	40 069.24
013	Atténuation de charges	85 000	91 708.79
7788	Régularisation divers recettes	43 000	2 000.00
7815	Reprise sur provision non -valeur	1900	1 824.61
	TOTAL DES RECETTES REELLES	6 918 900.00	7 011 891.67
72	Travaux en régie	50 000	49 752.17
777	Amortissement chaudière du groupe scolaire	2 100	2 020 .00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	52 100	51 772.17
002	Excédent de fonctionnement 2019	845 850.41	845 850.41
	TOTAL	7 816 850.41	7 909 514.25

Les principales ressources de fonctionnement de la commune proviennent principalement des recettes issues de la fiscalité directe locale, de la DGF et autres dotations versées par l'état et des produits issus de l'exploitation de ses services.

Recettes de fonctionnement totales

Année 2019.....7 338 964.02 €

Année 2020.....7 909 514.25 €

Recette de fonctionnement réelles (hors opérations d'ordre)

Année 2019.....6 707 378.47 €

Année 2020.....7 011 891.67 €

Pour l'année 2021, l'augmentation des recettes sera liée principalement à l'augmentation des bases des 4 taxes et du produit des différents services.

I - IMPOTS ET TAXES

Ce chapitre comporte principalement les éléments suivants :

1) Les taxes sur lesquelles le Conseil Municipal dispose d'un pouvoir de taux :

	<u>Bases 2020</u>	<u>Taux 2020</u>
Taxe d'habitation	7 346 000	16.23 %
Taxe sur le foncier bâti	5 923 000	21.25 %
Taxe sur le foncier non bâti	8 600	40.26 %
Cotisations foncières des entreprises	1 379 000	23.90 %

Il sera proposé de ne pas augmenter ces taux en 2021 (pas d'augmentation depuis 1997).

Les bases d'imposition prévisionnelles varient chaque année après revalorisation forfaitaires des valeurs locatives foncières.

Pour 2021, les bases seront notifiées courant mars.

2) Les autres impôts et taxes : droits de place (marché), taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation devraient rester stables en 2021 par rapport à 2020 (309 000 €)

II -DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

1) DOTATION GLOBAL DE FONCTIONNEMENT

L'Etat a associé les collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics, ce qui a entraîné une baisse significative de la dotation globale de fonctionnement (DGF) depuis 2014 à 2017 (34 %.) Le montant de la DGF 2021 devrait être identique à celui de 2020.

<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
1 166 258 €	1 056 646 €	930 568 €	870 146 €	885 000 €	885000 €	885 000 €

AUTRES DOTATIONS ET PARTICIPATION

Ce sont principalement la dotation nationale de péréquation, la dotation de solidarité rurale, et la dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle versées par l'état soit un montant total perçu de (910 122 €) qui devrait rester stable en 2021

La participation du Conseil Départemental pour le fonctionnement du centre de planification s'élèvera en 2021 à 102 000 €, du même ordre que 2020. Elle est soumise à une convention entre la commune et le département de l'Isère fixant les objectifs liés au projet de fonctionnement du centre. Cette subvention est reconduite chaque année depuis 2008.

AUTRES PRODUITS DES SERVICES

Ils sont évalués à 876 000 € pour 2021. Ils sont composés principalement des droits des services périscolaires (cantine, halte-garderie, centre loisirs, activités sportives et culturelles).

Le montant des loyers perçus par la commune s'élèvera pour 2021 à 130 000 €

INVESTISSEMENTS DEPENSES

PRINCIPAUX TRAVAUX ENVISAGES POUR L'ANNEE 2021 :

- ACQUISITION FONDS DE COMMERCE BAR LE PONTOIS
- RESTRUCTURATION DU GARAGE MUNICIPAL
- REPRISE DE LA TOITURE DU CHATEAU GRAMMONT
- REPRISE DE LA TOITURE DE L'ESPACE PONTOIS
- TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AUX BATIMENTS PUBLICS
- TRAVAUX AU CIMETIERE
- RENOVATION DE L'EGLISE
- INSTALLATION DE DECORATION DE NOEL
- ACQUISITION DE MATERIEL ELECTRIQUE POUR LES ESPACES VERTS
- AMEAGEMENT DE TROTTOIRS ET REPRISE DE VOIRIE
- CREATION DE RALENTISSEURS RUE AIME PINEL
- CREATION D'UN RESEAU D'EAU PLUVIALE RUE A.PINEL
- TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE NEYRET

ILOT GRAMMONT/LIBERTE

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre-bourg de Pont de Chéruy, un dossier a été constitué avec l'aide de différents partenaires dont plusieurs services de l'état rattachés à la Direction Départementale des Territoires (DDT), la chambre de Commerce Nord-Isère et l'association PACT Isère, spécialisée dans les problématiques de l'habitat.

Une convention opérationnelle a été signée avec l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) en date du 28 décembre 2016 pour une durée de 5 ans afin de mettre en œuvre une stratégie foncière pour le compte de la commune en vue de la réhabilitation de logements mais aussi de commerces dégradés, et également la mise en sécurité de tout le secteur, notamment l'élargissement de la rue Grammont et la création de trottoirs.

Le coût de l'opération évalué à 3 824 000 € HT implique une participation financière de la commune à hauteur de 1 660 800 €

La commune a procédé à un premier remboursement de 1 000 000 € en 2020 et soldera sa participation de 660 800 € en 2021 en ayant recours à l'emprunt.

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

- FCTVA (estimé à 80 000 €)
- Taxe d'aménagement (estimée à 90 000 €)
- Virement de la section de fonctionnement (estimé à 615 000 €)
- Vente d'un appartement à PLURALIS (estimé à 70 000 €)
- Emprunt 660 000 €
- Excédent de fonctionnement 2020 (estimé à 926 000 €)